



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Bernard
Le 20 novembre 2024

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard sera tenue le lundi 16 décembre 2024 à 20h00, à la salle du Conseil.

Conformément à l'article 956 du Code municipal, le budget 2025 de la Municipalité de Saint-Bernard pour l'exercice financier 2025 sera adopté et il y aura adoption du règlement fixant les compensations pour les services municipaux de l'année financière 2025 et suivantes.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Bernard, ce 20^e jour de novembre 2024.

(signé) _____
Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant à chacun des endroits désignés par le conseil, entre 9h et 24 h, le 20^e jour de novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour de novembre 2024.

(signé) _____
Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière